



National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in
right of Canada, in accordance with the terms and
conditions set out herein, referred to herein or attached
hereto, the goods and services listed herein and on any
attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté
la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées
ou incluses par référence dans la présente et aux
annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici
et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Solicitation Closes –
L'invitation prend fin**

At – à : 14 :00

On - le : October 3, 2016/3 octobre, 2016

Title/Titre TACTICAL SATELLITE SYSTEM (TSS) SPARE PARTS/PIECES DE RECHANGE POUR SYSTEME DE SATELLITE TACTIQUE	Solicitation No – N° de l'invitation W8486-173414
Date of Solicitation – Date de l'invitation August 23, 2016	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Michael G. Nixon DLP 3-3-1-1 Michael.Nixon3@forccs.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone 819-939-7397	FAX No – N° de fax
Destination 25 CFSD Receipt Section 6363 Rue Notre Dame St. E. Montreal, QC H1N 2E9	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required - Livraison exigée On or before March 31, 2017	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie) Name/Nom _____ Title/Titre _____ Signature _____ Date _____	

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
1.2 BESOIN.....	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS.....	2
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	3
2.4 LOIS APPLICABLES.....	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....	4
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	4
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION.....	4
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	4
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION.....	5
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	5
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	5
6.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX OU BESOIN	5
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	5
6.4 DURÉE DU CONTRAT.....	6
6.5 RESPONSABLES	6
6.6 PAIEMENT.....	7
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	7
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	7
6.9 LOIS APPLICABLES	8
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	8
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE	8
6.13 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	8
ANNEXE «A»	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
BESOIN.....	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
ANNEXE «B» DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	8
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	14

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Énoncé du Besoin

La besoin est décrit à l'Annexe A , Détails des articles.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2016-04-04) Instructions uniformisées – biens et services – Besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi à l'invitation à soumissionner et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes :

- a) La section 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, est supprimée dans sa totalité.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Clause du guide des CCUA B3000T (2016-06-16) Produits équivalents

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique (2 copies papier)
- Section II : Soumission financière (2 copies papier)
- Section III : Attestations (2 copies papier)
- Section IV : Renseignements supplémentaires (2 copies papier)

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe B Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe B Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

Clause du guide des CCUA C2001T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

3.1.3 Clauses du Guide des CCUA

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Clause du *Guide des CCUA A0220I* (2014-06-26), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

Clause du *Guide des CCUA A0069T*(2007-05-25), Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site [Web d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\)](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrat_s.federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) -

[Travailhttp://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrat_s.federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrat_s.federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848)).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé du Besoin

Le besoin est décrit à l'Annexe A, Détails des articles.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Clause du guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

Clause du guide des CCUS B7500C (2006-06-16), Méthode de sélection

6.3.1 Conditions générales

Clause du guide 2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'applique au marché et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes :

a. Modification de la définition de ministre :

« Canada », « Couronne », « État » « Sa Majesté » et « gouvernement » signifient Sa Majesté du chef du Canada représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne qui agit au nom du

ministre ou, le cas échéant, un ministre compétent auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions, et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2017.

6.4.2 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe A du contrat.

Clause du guide des CCUA D2000C (2007-11-30), Marquage

Clause du guide des CCUA D2001C (2007-11-30), Étiquetage

Clause du guide des CCUA D6010C (2007-11-30), Palettisation

Clause du guide des CCUA D9002C (2007-11-30), Ensembles incomplets

6.4.3 Préparation de livraison

L'entrepreneur doit préparer l'article pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes *D-LM-008-036SF-000*, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

Articles 1, 26 doit être emballé dans des quantités de 1 par paquet.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Michael G. Nixon

Titre : Agent d'approvisionnement

Défense nationale

Direction : DOT 3-3-1-1

Adresse : Gatineau, Qc

Téléphone : 819-939-7397

Courriel : Michael.Nixon3@forces.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : Mr. Leszek Krmita

Titre : Autorité technique
Organisation : DLCSPM 2-4-2
Adresse : Gatineau, Qc
Téléphone : 819-939-7231
Courriel : Kmita.LJ@forces.gc.ca

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.6. Paiement

6.6.1 Base de paiement

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétées et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été accepté par le Canada.

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

6.6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16)), Limite de prix

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés

- a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
Défense National, 101 Colonel By Drive, Ottawa, Ontario K1A 0K2 Attention : Scott Gould, DOT 3-3-1
- b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
- c. Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux

renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur de l'Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires 2010A (2015-07-03)
- c) Annexe A, Énoncé du Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur

6.11 Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16)), Contrat de défense
Clause du Guide des CCUA D5545C (201-08-16), ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C)
Clause du Guide des CCUA D5540C (201-08-16), ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q)

6.12 Clauses du Guide des CCUA

Clause du guide des CCUA C3015C (2014-11-27), Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change
Clause du guide des CCUS D3018C (2014-09-25), Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000

ANNEXE A ÉNONCÉ DU BESOIN

BESOIN

Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D - 1	Département de la Défense Nationale 7 DAFAC Edmonton 195 Avenue & 82 Street Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	W2481	Département de la Défense Nationale 7 DAFAC Edmonton P.O. Box 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : Compte payable
D - 2	Département de la Défense Nationale 25 DAFAC Montreal 6363 Rue Notre Dame St E.	W1941	Département de la Défense Nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFAC Montreal H1N 3R9

Montreal, QC H1N2E9 Canada	ATTN :Compte payable
-------------------------------	----------------------

Articles	Description	Unité de distribution- QA code	Quantité	Code de la destination	Code de facturation	Prix Firm, FCA Carrier, Taxes applicables en sus	Date de livraison offerte
1	NNO: 6150-12-156-9083 CONDUCTEUR, ELECTRIQUE No Pièce demandé: 416030 NSCM/MFG: NCAGE: D8376 NAME/NOM: DEHN + SOEHNE GMBH + CO. KG	CH QA-C	4	W1941	W1941		
2	NNO: 5975-12-166-0114 PIQUET, MISE A LA TERRE: No Pièce demandé: 634060 NSCM/MFG: NCAGE: D8376 NOM: DEHN + SOEHNE GMBH + CO. KG	CH QA-C	10	W1941	W1941		
3	NNO: 5895-01-629-5464 BLOC INTERFACE, EQUIPMENT DE COMMUNICATION No Pièce demandé: ZG103481E 0000003 NCAGE: 3Q5D0 NOM: AIRBUS DS GOVERNMENT SOLUTIONS, INC	CH QA-C	1	W1941	W1941		

4	NNO: 5995-12-370-1781 CABLE EQUIPE, RADIOFREQUENCENO Pièce demandé: ST 1013-3050000 NCAGE: D3046 NOM: AIRBUS DS GMBH	CH QA-C	20	W1941	W1941		
5	NNO: 5995-12-370-1824 CABLE EQUIPE, RADIOFREQUENCENO Pièce demandé: ST 1013-3060000 NCAGE: D3046 NOM: AIRBUS DS GMBH	CH QA-C	20	W1941	W1941		
6	NSN/NNO: 6150-12-374-4381 CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL. No Pièce demandé: ST 1013-3080000 NCAGE: D3046 NOM: AIRBUS DS GMBH	CH QA-Q	10	W1941	W1941		
7	NNO: 5985-99-149-9650 JOINT D'ETANCHIETE, GUIDE D'ONDES No Pièce demandé: RF-WIND-0019-DTL NSCM/MFG: NCAGE: U9184 NOM: ERA TECHNOLOGY LIMITED T/A COBHAM TECHNICAL SERVICES	CH QA-C	5	W1941	W1941		
8	NNO: 5985-01-585-3477 X-BAND FEED KIT No Pièce demandé: 10042701 NSCM/MFG: NCAGE: 3Q5D0 NOM: AIRBUS DS GOVERNMENT SOLUTIONS, INC.	CH QA-C	1	W1941	W1941		
9	NNO: 8145-01-487-0837 CONTENEUR DE TRANSPORT ET STOCKAGE, EQUIPEMENTS DIVERS No Pièce demandé: AL6815-1005 NSCM/MFG: NCAGE: 11214 NOM: HARDIGG INDUSTRIES, INC.	CH QA-C	1	W1941	W1941		

10	NNO: 5340-01-578-8833 SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE No Pièce demandé: 9013003 NSCM/MFG: NCAGE: 3Q5D0 NOM: AIRBUS DS GOVERNMENT SOLUTIONS, INC	CH QA-C	1	W1941	W1941	
11	NNO: 5995-12-395-5888 CABLE EQUIPE ELECTRIQUE, USAGE SPECIAL No Pièce demandé: W122MC-103481 NSCM/MFG: NCAGE: D3046 NOM: AIRBUS DS GMBH	CH QA-C	5	W1941	W1941	
12	NNO: 5985-01-656-4674 COUPLEUR, GUIDE D'ONDES No Pièce demandé: SP112-1/2- CPRF/CPRG-B NSCM/MFG: NCAGE: 3DJE8 NOM: SUNCOAST MICROWAVE, INC. 334220	CH QA-C	5	W1941	W1941	
13	NNO: 5995-01-591-3743 CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL No Pièce demandé: SCB15580-144 NSCM/MFG: NCAGE: 3Q5D0 NOM: AIRBUS DS GOVERNMENT SOLUTIONS, INC	CH QA-C	20	W1941	W1941	
14	NNO: 5995-01-608-8733 CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL No Pièce demandé: LDF-450-NN-144 NSCM/MFG: NCAGE: 3Q5D0 NOM: AIRBUS DS GOVERNMENT SOLUTIONS, INC.	CH QA-C	20	W1941	W1941	
15	NNO: 5995-01-577-5897 CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL No Pièce demandé: L204133-2 NSCM/MFG: NCAGE: 3FKR5 NOM: FAIRVIEW MICROWAVE, INC.	CH QA-C	5	W1941	W1941	

16	<p>NNO: 5995-01-577-5889 CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL No Pièce demandé: SCB15580-60 NSCM/MFG: NCAGE: 3FKR5 NOM: FAIRVIEW MICROWAVE, INC.</p>	CH QA-C	20	W1941	W1941		
17	<p>NNO: 5995-12-393-6214 CABLE EQUIPE, RADIOFREQUENCE No Pièce demandé: W118RF-103482 NSCM/MFG: NCAGE: D3046 NOM: AIRBUS DS GMBH</p>	CH QA-C	2	W1941	W1941		
18	<p>NNO: 5995-12-393-5483 CABLE EQUIPE, RADIOFREQUENCE No Pièce demandé: W119RF-103482 NSCM/MFG: NCAGE: D3046 NOM: AIRBUS DS GMBH</p>	CH QA-C	2	W1941	W1941		
19	<p>NNO: 5995-01-622-2562 CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL No Pièce demandé: FMC0106400-14 NSCM/MFG: NCAGE: 3FKR5 NOM: FAIRVIEW MICROWAVE, INC.</p>	CH QA-C	2	W1941	W1941		
20	<p>NNO: 5985-01-629-3659 GUIDE D'ONDES, EQUIPE No Pièce demandé: TF112-CG/CGT-N-28B NSCM/MFG: NCAGE: 3Q5D0 NOM: AIRBUS DS GOVERNMENT SOLUTIONS, INC</p>	CH QA-C	5	W1941	W1941		
21	<p>NNO: 5985-01-629-3660 GUIDE D'ONDES, EQUIPE No Pièce demandé: ZG103481E-4000001 NSCM/MFG: NCAGE: 3Q5D0 NOM: AIRBUS DS GOVERNMENT SOLUTIONS, INC</p>	CH QA-C	5	W1941	W1941		

22	NNO: 5895-01-627-3450 TRANSMETTEUR, SOUS- ASSEMBLAGE No Pièce demandé: LB61061D-050-0N NSCM/MFG: NCAGE: 34TH3 NOM: LOCUS MICROWAVE, INC.	CH QA-C	2	W1941	W1941		
23	NNO: 5995-01-630-6518 CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL No Pièce demandé: FMC0106400-05 NSCM/MFG: NCAGE: 3Q5D0 NOM: AIRBUS DS GOVERNMENT SOLUTIONS, INC	CH QA-C	2	W1941	W1941		
24	NNO: 5905-20-A0Q- 9190 POTENTIOMETRE DE PRECISION No Pièce demandé: 7483R10KL.25 NSCM/MFG: NCAGE: 73138 NOM: BI TECHNOLOGIES CORPORATION	CH QA-C	3	W1941	W1941		
25	NNO: 5340-20-A0Q- 8807 MANIVELLE POUR LEVIER No Pièce demandé: 19000059 NSCM/MFG: NCAGE: 3Q5D0 NOM: AIRBUS DS GOVERNMENT SOLUTIONS, INC	CH QA-C	5	W1941	W1941		
26	NNO: 5895-21-AAL- 3843 MANIVELLE POUR ACUATEUR No Pièce demandé: 122874-103 NSCM/MFG: NCAGE: 19564 NOM: CRSJ INC., DELAWARE	CH QA-C	5	W1941	W1941		

ANNEXE B de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement)